



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n° 02-2020

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2020 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Thermique énergétique » SSI N° RPE0031	Présidente : Virginie DUPONT, VP Conseil d'Administration Membres : <ul style="list-style-type: none">➤ Frédéric BEDEL, PRAG➤ Philippe LE MASSON, PR➤ Pascal LE BIDEAU, MCF

Fait à Lorient, le 2 janvier 2020

Le Président,

Jean PEETERS

Signé par : Jean Peeters
Date : 06/01/2020
Qualité : Le Président

